Elagage

Vie de la commune

Publié par:

Publié le : 29 Nov 2019 08:20

Pour la sÃ©curitÃ© de tous et afin de permettre le rÃ©tablissement des lignes Ã©lectriques et tÃ©lÃ©phoniques, il est demandÃ© aux propriÃ©taires d'Ã©laguer et Ã©vacuer tous branchages dÃ©bordant sur la voirie ou entravant les cÃ¢bles.